

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:      Pagination multiple.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

# LE MONDE ILLUSTRÉ

## ABONNEMENTS :

Un An. \$3.00 : - - - - Six Mois. \$1.50 :  
Quatre Mois. \$1.00. payable à l'avance.

Vendu dans les dépôts. - - - 5 cents la copie.

3ÈME ANNÉE, No 154. — SAMEDI. 16 AVRIL 1887

**BERTHIAUME & SABOURIN PROPRIETAIRES**

BUREAUX, 30 RUE ST-GABRIEL, MONTREAL.

## ANNONGES :

La ligne, par insertion. - - - - - 10 cents  
Insertions subséquentes. - - - - - 5 cents

Tarif special pour annonces à long terme.



GUILLAUME IER, EMPEREUR D'ALLEMAGNE

## LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 16 AVRIL 1887

## SOMMAIRE

TEXTE: Entre-Nous, par Léon Leduc.—Guillaume Ier.—Les Canadiens des Etats-Unis.—Poésie: Au Richeheu, par Raoul.—Les explorateurs contemporains, par Jules Gros.—Un revenant, par Maurice.—Petites esquisses mondaines, par Louis Depret.—Comment s'habiller.—La mode pratique, par Cousine Jeanne.—Choses et autres.—Récréations de la famille.—Feuilleton: Jean-Jeudi.

GRAVURES: Portrait de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne.—Beaux-Arts: Une nichée, tableau de madame Stokes.—Portrait de M. H. A. Dubuque.—Visite Carmencita.—Gravure du feuilleton.

## Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	\$50
2me ..	25
3me ..	15
4me ..	10
5me ..	5
6me ..	4
7me ..	3
8me ..	2
86 Primes, à \$1	86
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

## GAGNANTS DES GROS LOTS

Au dernier tirage de nos primes mensuelles, M. Alphonse Laverdure, 194, rue Panthéon, quartier Saint-Jean-Baptiste, Montréal, a gagné la prime de \$50.00; M. Olivier Bellefeuille, 2659, rue Notre-Dame, Montréal, \$25.00; Madame Louis McBeth, 305, rue Panet, Montréal, \$15.00; Mlle Marie-Louise Patenaude, Longueuil, \$4.00.

La liste complète des réclamants du dernier tirage paraîtra la semaine prochaine.



DANS les pays où les ivrognes sont très nombreux, on compte beaucoup de sociétés de tempérance.

L'un est le produit de l'autre.  
Mais lequel?

Singulière question, n'est-ce pas? Question qui frise beaucoup le plus profond scepticisme, mais qui a parfois sa valeur, surtout quand on constate, comme je l'ai déjà fait, que nombre d'amis de la bouteille font montre de grand zèle pour la tempérance, quand leur nez dément leur langue.

Il est assez curieux, du reste, de voir combien de tout temps on s'est défié des hommes qui veulent empêcher les autres de boire, de se griser, de perdre leur raison et leur argent.

Le hasard m'a mis sous les yeux un document très rare maintenant, je crois, et à coup sûr très remarquable, qui traite de cette grande question de tempérance.

D'après M. T. S. Brown, le célèbre patriote de 1837, cette protestation doit dater de 1828, c'est-à-dire de l'époque où l'on s'est occupé d'une manière sérieuse d'arrêter la consommation trop active du rhum et autres liqueurs plus fermentées les unes que les autres.

Cette protestation n'est pas sérieuse, cela est évident, mais elle a un tel cachet d'esprit et d'originalité que je tiens à vous la faire connaître, ne fût-ce qu'à titre de rareté.

Voici la chose:

Résolutions soumises par Jean-Baptiste des Rondins dit Champagne, à une assemblée devant avoir lieu suivant avis, au Palais de Justice, le 25 courant, pour prendre en considération l'utilité d'établir en cette ville, une société de Tempérance, à l'instar de certaines sociétés établies de l'autre côté de la ligne 45.

Résolu.—1o. Que depuis longtemps cette assemblée a remarqué avec beaucoup de douleur et de regret que certaines personnes de manières, usages et coutumes étrangères à celles des sujets canadiens de Sa Majesté, ont travaillé secrètement avec l'esprit machiavelique le plus noir, à renverser et à détruire les anciens usages bien connus et bien établis du peuple canadien, et ont essayé d'introduire en leur lieu et place diverses innovations auxquelles il devient nécessaire de s'opposer en déposant solennellement une protestation au pied du trône.

Résolu.—2o. Que l'usage et la coutume de prendre un petit verre d'Absynthe avant déjeuner, comme aussi un autre avant dîner, suivi parfois d'un troisième avant souper est un des usages les plus anciens et les mieux établis des Canadiens, fidèles sujets de Sa Majesté, dont la conservation et la continuation sont, pour eux, intimement unies et identifiées avec leurs manières, leur religion et l'essence de leurs privilèges et droits constitutionnels ainsi que leur existence civile, politique et religieuse, tels que garantis par les articles de la capitulation.

Résolu.—3o. Que l'objet avoué et reconnu publiquement de certains innovateurs et prétendus réformateurs, s'appelant eux-mêmes hommes de tempérance d'abolir et de détruire dans cette Province le dit usage de prendre comme défense et préservatif contre l'inclémence du climat un verre d'absynthe ou autre liqueur, est un nouvel engin anti-constitutionnel inventé par certains yankees de naissance ou d'idée et mis en action et effet par le parti hostile à la bonne cause, dans le but de troubler les anciens usages, manières et coutumes établis du peuple de cette Province et évidemment de poursuivre le vieux et long système adopté depuis longtemps d'enlever aux Canadiens fidèles sujets de sa Majesté, leurs institutions et toute chose chère à leur nation et qui en fait un peuple jouissant de son existence religieuse, politique et civile; et de plus que cette innovation, —qui n'est elle-même que l'avant-courrou d'autres innovations semblables et également dangereuses relatives à l'usage des pipes, du tabac, des capots et des bonnets rouges—devenit surtout plus alarmante en ce qu'elle semble avoir reçu l'approbation de certaines personnes qui avaient été jusqu'à présent reconnues comme les soutiens les plus fermes et les plus zélés des institutions et des libertés canadiennes.

Résolu.—4o. Qu'il est de l'intérêt des Canadiens fidèles sujets de Sa Majesté, loin de copier cette innovation étrangère, d'assimiler leurs coutumes à celles du bon peuple d'Angleterre; et que loin de constater l'existence en Angleterre d'aucun précédent pour sanctionner une telle mesure, on n'a jamais entendu dire que cette tempérance ait jamais été piéchéée avec effet ou même mise en pratique générale en nulle partie du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne, d'Ecosse ou d'Irlande; que cette doctrine nouvelle telle qu'elle est incompatible avec la constitution des habitants de ce royaume, n'est seulement calculée que pour indisposer les véritables amis de la constitution anglaise, et est en opposition directe avec les principes bien connus de leur économie et de leurs habitudes domestiques et détruirait le grand principe de la marche des idées et de la civilisation.

Résolu.—5o. Que les Anglais, les Ecossais et les Irlandais, aidés des Allemands, devenant ainsi tout à coup prêcheteurs et réformateurs, ne peuvent pas être crus sur la foi d'un changement aussi soudain, mais au contraire ne peuvent être seulement regardés et considérés en cette occasion que comme des faux prophètes changeant de doctrine à tous les vents, des sépulcres blanchis et des pharisiens qui, sous le couvert d'un prétendu travail de réforme, jettent le désordre dans l'édifice social qui nous vient d'Angleterre et cherchent à détruire et à annihiler les usages anciens et bien

connus des fidèles sujets de Sa Majesté en cette Province.

Résolu.—6o. Que la défense de l'usage de toute boisson forte faite au bon peuple de cette Province, pendant que l'usage du vin usque ad satietatem est réservé aux prétendus réformateurs est inconstitutionnel, impolitique et contraire au désir du pays tel qu'exprimé dans les résolutions de l'honorable Chambre d'assemblée contre la prolongation de la législation telle que formée actuellement, attendu que telle défense tend à créer et à maintenir une aristocratie et classe privilégiée qui seule jouirait de l'ancien usage susdit, sans que le bon peuple de cette Province soit admis à une participation égale de ses droits et attendu aussi que les sujets canadiens de Sa Majesté, étant trop éloignés des cités pour se procurer de la bière, et leurs moyens pécuniers ne leur permettant pas d'acheter du vin et que la défense projetée leur interdisant l'usage des boissons spiritueuses, ils seraient condamnés à proposer des santés avec de l'eau pour le reste de leurs jours pendant que la classe aristocratique se paierait du Porto, du Madère, du Claret, du Champagne, du Bourgogne etc., etc.

Résolu.—7o. Qu'il est devenu du devoir de tout bon sujet canadien de faire tout en son pouvoir pour obtenir la conservation de l'usage libre de l'absynthe, dans cette province, conformément aux plus anciens droits du pays; et que tous les pasteurs des différentes Eglises soient priés d'unir leurs efforts à ceux du peuple de cette Province pour contrecarrer les machinations dangereuses de ces prétendus réformateurs, et de garder pour eux-mêmes individuellement et pour leurs ouailles un privilège dont ils ont joui en commun de temps immémorial, et qu'étant la propriété de toutes les classes de la société, assure à Sa Majesté de grands revenus et fournit à ses sujets dans cette province une occasion agréable de bénir tous les jours la constitution qui leur donne la possession et la jouissance de leurs anciennes coutumes.

\*.\* N'est-ce pas que c'est délicieux comme genre satirique, et qu'il eut été vraiment grand dommage de ne pas conserver cette protestation, ne fût-ce que pour prouver combien les Intempérants avaient d'esprit il y a soixante ans.

Vous dire ce qu'il advint de ce document, me serait difficile, mais j'ai tout lieu de croire que les intriguants qui s'étaient mis en tête d'empêcher les Canadiens de prendre leur absynthe en furent pour leurs frais de dérangement.

Toutes les mesures absolument prohibitives ont été sans effet jusqu'à présent, si nous en jugeons par les résultats obtenus dans les états ou comtés où elles ont été appliquées. Et cela est d'autant plus heureux que ces lois absolues, frappant tout le monde, sans faire aucune distinction, sont des plus absurdes.

Il y a plus d'ivrognes dans les comtés où la loi Scott existe, que partout ailleurs.

La réduction du nombre des licences est encore un moyen bâtarde qui n'amène rien de bon, puisqu'il entraîne l'ouverture d'un tas de trous suspects où l'on vend du poison sans licence.

Cherchez autre chose.

\*.\* Ces systèmes sont aussi utiles que les remèdes que vendent certains charlatans pour guérir les ivrognes de leur manie de boire.

On leur vend une drogue à base alcoolique, mais dont le goût est masqué par un autre poison, et les ivrognes après avoir absorbé cinq ou six verres, vous déclarent, de l'air le plus satisfait du monde, que le remède est excellent et qu'ils n'éprouvent pas la moindre envie de boire du whisky.

Je le crois facilement. Ils sont déjà aux trois quarts ivres.

Et voilà comment on guérit de l'ivrognerie.

\*.\* On a commencé, en Irlande, la série des fêtes du Jubilé de Sa Majesté la Reine Victoria, Impératrice des Indes.

Les représentants du trône, pour débiter, ont mis en prison un prêtre, M. le curé Keller, parce qu'il ne voulait pas trahir ses concitoyens.

La plus grande, la plus puissante, la plus riche, la plus civilisée des nations (il n'y a qu'elle qui

le dise), la noble Angleterre a eu le courage d'empoigner un prêtre et de le jeter dans un cachot. Bravo ! c'est digne de la puissance qui a gagné la grande bataille de Tel-el-Kebir, et le plus terrible combat des temps modernes, Batoche !

En même temps que l'on commettait cet acte digne de communards, le ministère proposait les mesures les plus tyranniques contre les Irlandais. Sa Grandeur Mgr l'évêque de Dublin, en apprenant la gredinerie commise par les Anglais a élevé M. le curé Keller à la dignité de chanoine.

\*.\* Pendant que les Anglais mettaient un prêtre dedans, les Allemands jetaient dehors un de leurs députés francophile.

Ces deux races là sont bien faites pour se comprendre (j'entends les hautes classes qui se décomposent, car le peuple anglais et le peuple allemand sont bons), et je ne me suis jamais étonné de voir autant de mariages internationaux en haut lieu.

L'expulsion de M. Antoine, député de Metz, a causé une émotion incroyable dans toute l'Europe qui voit avec crainte la force régner dans tout l'Empire allemand, au lieu du droit.

M. Antoine lisait tranquillement son journal dans un café, quand un mouchard entra et lui dit qu'il devait avoir quitté le territoire allemand dans deux heures.

Et cela au nom de l'Empereur, de ce sinistre vieillard que certains individus fêtaient, il y a quinze jours à Montréal.

Un des grands journaux d'Europe, le *Journal de Genève*, qui est connu pour son impartialité dans ses articles sur la question internationale, dit que l'Alsace-Lorraine est soumise à un régime de fer. Les citoyens les plus honorables sont arrêtés sans cause apparente, traînés dans les rues comme des vulgaires voleurs et emprisonnés dans quelque forteresse, suivant le bon plaisir des gouvernants.

Le simple fait d'avoir porté ou acheté des articles de toilette dont les couleurs ressemblent au drapeau français, ou de souscrire un journal qui ne plaît pas, est considéré comme crime et le coupable est condamné à plusieurs mois d'emprisonnement.

Les détails, dit le *Journal de Genève*, nous sembleraient exagérés s'ils ne nous étaient affirmés par des témoins dont la parole est hors de doute. Certes, le jour où Guillaume et ses bandits seront victimes d'un..... accident, je ne pourrai pas les pleurer, mais pas du tout, je vous prie de le croire.

*Leon Ledem*

GUILLAUME IER  
(Voir gravure)

**F**RÉDÉRIC-LOUIS, empereur d'Allemagne, né le 22 mars 1797, second fils du roi Frédéric-Guillaume III entra de bonne heure au service militaire, et assista aux campagnes de 1813 et de 1815, contre la France. Lors de l'avènement de son frère au trône de Prusse (1840), il devint gouverneur de la Poméranie et chef de plusieurs régiments en Prusse et à l'étranger. Il siégea à la première Diète convoquée à Berlin et eut une influence personnelle sur la direction des affaires politiques. Il faisait paraître une prédilection marquée pour le règne militaire. Regardé comme le principal soutien des doctrines absolutistes, il fut obligé, lors des événements de 1848, de prendre la fuite et résida quelques mois en Angleterre. Grâce à l'habileté du ministre Camphausen, il rentra à Berlin au mois de juin, fut élu député à l'Assemblée nationale, mais n'assista jamais à ses travaux.

Lorsqu'au printemps de 1849, la Prusse fit marcher des troupes contre les révolutionnaires de Bade, ce fut à lui qu'on en confia le commandement; quelques semaines suffirent pour soumettre le pays insurgé, et au mois d'octobre, il se fixa à Coblenz en qualité de gouverneur militaire des provinces rhénanes. En 1854, il fut nommé colo-

nel général de l'infanterie et gouverneur de la forteresse fédérale de Mayence. Il se prononça très vivement, durant la guerre d'Orient, contre l'attitude passive prise par le gouvernement vis-à-vis de l'Angleterre et de la France.

Au mois d'octobre 1852, l'état de santé du roi Frédéric-Guillaume IV le força de confier les rênes du pouvoir au prince de Prusse, qui, l'année suivante, par suite de l'aggravation de la maladie du monarque, fut déclaré régent (7 octobre 1858), malgré l'opposition du parti dévoué à la politique de son frère.

Il monta bientôt sur le trône et s'attacha tout aussitôt les hommes qui ne devaient plus le quitter, Bismark et de Molke.

Ce trio, qui fit de si grandes conquêtes, ne s'est cependant pas fait une gloire de conquérants. C'est que ces hommes tiennent plutôt du loup que du lion et qu'ils inspirent plus de dégoût que d'admiration.

C'est que ce trio fatal ne prépare que des ruines et n'a rien créé de grand ni de noble.

Ce Guillaume vient de célébrer le quatre-vingt-dixième anniversaire de sa naissance.

Après avoir assisté à Sadowa et à Sedan, peut-être Guillaume Ier assistera-t-il à un second Iéna !

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS



H. A. DUBUQUE

**M**ONSIEUR H. A. Dubuque est né à Saint-Hugues, comté de Bagot, P. Q., le 3 novembre 1854. Après ses études faites au collège de sa ville natale, il alla habiter Troy, N.Y., en 1870, et plus tard Fall River, Mass.; il s'engagea commis dans une épicerie et ensuite dans une pharmacie.

En 1874, il commença ses études de droit qu'il termina le 8 juin 1877, à l'Université de Boston, avec le titre de bachelier en droit. En novembre de la même année, il fut admis au barreau.

Il se mit d'abord en société avec M. Coffery et plus tard avec M. Edward Higginson.

En 1879, il fut nommé président de la deuxième Convention d'Etat du Massachusetts.

Ecrivain délicat, il devint collaborateur du *Travailleur* en 1878, et en 1883 il fonda le *Castor*, à Fall River, qui fut remplacé par l'*Indépendant*.

En 1883, il publia une brochure très intéressante, renfermant des notes historiques sur la colonie canadienne. Le nombre de conférences ou de discours qu'il fit un peu partout est innombrable.

M. Dubuque a pris la défense de ses compatriotes dans maintes circonstances. D'abord contre le colonel Carroll Wright (de Boston), le sénateur F. K. Foster (de Haverhill, Mass.), et M. Pidgeon.

M. Dubuque est excellent écrivain; bon écrivain; et pardessus tout un patriote dans toute la force du mot.

Le beau en tout est toujours sévère.—DE BONAIRD.



AU RICHELIEU

Fleuve aux charmes puissants où notre nef rapide  
A glissé,  
Mon cœur ému, ravi, sur ton onde limpide  
S'est bercé !

Mon œil a vu pencher d'odorantes ramures  
Sur tes eaux  
Un frisson parcourut à tes joyeux murmures  
Tous mes os.

J'ai vu tes bords riants, j'ai vu tes blondes rives  
Et leurs fleurs  
Et les zéphirs portant sur leurs ailes hâtives  
Mes douleurs.

J'ai vu ton sein d'azur sous des barques heureuses  
S'entr'ouvrir,  
J'ai vu tes verts bosquets sous des chansons nombreuses  
Retentir.

J'ai contemplé longtemps ton écume légère,  
Blanc manteau  
Qui semblait te voiler comme le blanc suaire  
D'un tombeau.

Fleuve aux paisibles flots, aux caressantes lames  
Mon cœur las  
De l'amour, de l'ivresse a humé les dictames  
Dans tes bras !

Avec une fillette emporté sur tes vagues  
Bien souvent  
Je m'enfuyais au loin écoutant tes bruits vagues  
En rêvant.

Et la main dans les mains, oubliant jusqu'au monde  
On parlait ;  
De notre âme un bonheur profond comme ton onde  
S'écoulait.

Nous regardions la brise aux ailes d'émeraude  
S'amuser ;  
Nous trempions dans ton sein notre lèvres encor chaude  
D'un baiser.

Et puis, grisés d'amour, enivrés d'allégresse  
Et d'espoir  
Nous te quittions tous deux quand monte l'ombre épaisse  
Au ciel noir.

Fleuve où l'on aimait tant dans notre nef rapide  
A glisser,  
Puisse-tu nous revoir sur ton onde limpide  
Nous bercer !....

Montréal, 1887. RAOUL.

NOTES ET IMPRESSIONS

Politesse mondaine : échange de petits mensonges qui ne trompent que ceux qui le veulent.

Il faut que les rois, ainsi que les autres hommes, achètent l'expérience.—DUC DE CLERMONT TONNERRE.

Un poète dans les affaires, c'est toujours comme un gentilhomme dans le commerce : il se croit au-dessus de son état.—ALEX. DUMAS, fils.

Le despotisme épuise ses moyens par ses succès et dévore d'avance son propre avenir.—MIGNET.

Un homme d'Etat doit servir son pays d'après les circonstances et non d'après ses opinions, qui sont souvent des préjugés.—BISMARCK.

Tous les hommes se trompent; les grands hommes reconnaissent qu'ils se sont trompés.—FONTINELLE.

Il faut sans cesse prêcher aux peuples les bienfaits de l'autorité et aux rois les bienfaits de la liberté.—Mme DE MAINTENON.

Opposition et dénigrement : l'une peut être un intérêt, un plaisir, un devoir; l'autre est une faute contre soi-même et contre son pays.—G. M. VALTOUR.



BEAUX-ARTS. — UNE NICHÉE, TABLEAU DE M<sup>ME</sup> MARIANNE STOKES

LES EXPLORATEURS CONTEMPORAINS

## LES GUYANES ET L'AMAZONIE

VOYAGE DE M. H. COUDREAU

III

Les voyageurs poursuivirent péniblement leur route jusqu'à la case d'un vieux chef nègre.

"Pendant cette dernière étape, m'a dit M. Coudreau, je n'ai rien vu, pensé à rien, mes jambes seules ont fonctionné."

Ils virent luire la septième aurore dans cette savane maudite. Tous avaient la fièvre; la plupart étaient mourants.

Ils atteignirent une habitation abandonnée, entourée d'un bosquet d'orangers.

"Nous nous laissâmes choir, dit l'explorateur, et nous dormîmes à l'ombre parfumée, jusqu'à la nuit. Puis, faisant un effort suprême, au soleil couchant, nous marchâmes encore trois heures.

"Macapa! C'est Jérusalem!"

A Macapa, M. Coudreau était fort malade; néanmoins il laissa cette ville et se rendit à Para par un des vapeurs qui font le service de l'Amazonie.

A Para il ne dut d'échapper à la fièvre jaune, qui sévissait alors avec fureur, qu'aux fièvres intermittentes qui le terrassaient depuis deux mois et qu'il garda deux mois encore. Cela ne l'empêcha pas de mettre en ordre ses notes en attendant de repartir.

L'explorateur mit à profit son séjour à Para pour y étudier l'importance des négociations qui s'y traitent. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer quelques lignes écrites par lui dans le *Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Paris*:

"La belle ville de Santumaria de Belem de Gram Para, appelée plus simplement Para, capitale de la province du Gram Para, est le grand port et le centre le plus important de l'Amazonie et la troisième place de commerce du Brésil.

"Sa population est, en 1885, d'environ 70,000 habitants, son commerce extérieur, importations et exportations réunies, d'environ 150 millions de francs, dont 61 avec les Etats-Unis, 47 avec l'Angleterre, 20 avec la France, 12 avec le Brésil du Sud, 6 avec l'Allemagne, 4 avec le Portugal. Le mouvement de son port, navigation fluviale non comprise, est d'environ 200,000 tonnes.

"...Les Anglais sont, en somme, avec les Portugais, les plus puissants dans la contrée. Tout en sachant s'en tenir au rôle d'exportateurs et de commissionnaires, ils ont su s'emparer de la navigation, de la suprématie financière et de l'influence politique.

"Les deux tiers à peu près de l'importation française sont faits par les Portugais et les Anglais.

"...A Para, comme partout, les magasins de détail et de petite industrie sont le triomphe des Français. Nous voyons à Para nos compatriotes à la tête de nombreux petits magasins prospères de modes, de vêtements confectionnés, de modistes, d'horlogers, de bijoutiers, de méca-

ciens, de teinturiers et de deux cabinets de coiffure.

"Les maisons allemandes sont en plus grand nombre sur la place de Para que celles des Anglais, des Américains et des Français. Les Allemands ne font que la commission; leurs produits arrivent généralement surtout par les navires anglais.

"Ces produits sont des falsifications en grand des articles français. Inférieurs, mais meilleur marché, ils se substituent peu à peu aux nôtres, avec lesquels on les confond."

J'arrêterai là cette citation, qui sort un peu du cadre de mon récit de voyage.

Je reprends la suite du récit.

Nous sommes en 1883, et c'est ici que se place dans la carrière de M. Coudreau un incident qui pouvait avoir les suites les plus graves.

Son voyage dans la région contestée, si purement scientifique qu'il ait été, avait cependant provoqué des réclamations de certains chauvins brésiliens. Le gouvernement de Rio-Janeiro avait

la traite de M. Chessé, que n'accompagnaient aucune lettre explicative ni aucune instructions nouvelles. L'explorateur en conclut qu'il n'avait qu'à continuer le programme primitivement consenti.

Ces faits demandent une explication. Il faut savoir que le plus court chemin pour écrire de Cayenne à Para est de faire passer la lettre par Paris. M. Chessé avait bien écrit une lettre expliquant que le ministre ayant changé d'avis, ou plutôt que le nouveau ministre ne voulant pas être de l'avis de son prédécesseur, il n'y avait pas lieu de donner suite à la mission dans le territoire contesté, et que le missionnaire devait rentrer à Cayenne.

La traite fut remise en mains propres à M. Barrau par M. Mollat, mais M. Mollat remit la lettre accompagnant la traite à la poste brésilienne.

Trois jours après la réception de la traite, M. Coudreau, ne voyant pas venir de lettre, partit, sûr de M. Chessé et du ministre.

La lettre de rappel arriva quinze jours plus tard à l'agent consulaire de France, et le voyageur la reçut huit mois après, dans le haut du rio Branco.

Ces particularités, absolument indépendantes de la volonté de M. Coudreau, ont valu au malheureux des entraves pécuniaires qui se soldent, m'a-t-il assuré, par une vingtaine de mille francs de dettes et l'animadversion de la marine, jusqu'au jour où elle a été complètement édifée sur la malchance dont son missionnaire avait été la victime.

Je sais bien que, quand on a comme lui une foi robuste et le diable au corps, on ne se décourage pas pour si peu; mais il me semble qu'il y a là une sorte de déni de justice.

Nous avons vu que le séjour de M. Coudreau à Para n'avait pas été stérile, et qu'il avait consacré son temps à étudier l'Amazonie au point de vue des intérêts français.

Le hardi voyageur remonta l'Amazonie, qu'il étudia au point de vue économique et spécialement à celui de la colonie française. Il se rendit à Manaos, capitale de la province de Amazonas et qui est comme le centre de l'expédition française dans la région arazonienne.

De Manaos, il remonta sur 600 lieues le rio Negro et le Uaupés.

Le rio Negro, immense affluent du rio Mar (l'Amazonie), affluent large encore de 30 kilomètres à 200 lieues de son confluent, a été autrefois un centre industriel fort important. Barcellos, Thomar, Sao-Gabriel, San-Mar-

cellino furent des villes de 4 à 5,000 habitants. Aujourd'hui, tout y est en ruine.

M. Coudreau, qui est un économiste, un sociologue, et même aussi et peut-être surtout un philosophe, a rapporté sur le rio Negro une étude des plus curieuses.

Arrivé aux confins de la Guyane, après avoir franchi les 24 cataractes du rio Negro, traversé des régions de famine, échappant enfin aux fièvres qui l'avaient toujours talonné, rendu à la santé par les terres hautes, il se sentit pris de cette fièvre folle des voyages.

Il se serait cru capable de remonter l'Uaupés jusqu'aux Andes, et de descendre à Cayenne par les chemins les plus fantastiques. Mais ses instructions étaient étroites, et il ne voulut s'y permettre qu'une légère infraction.

Dans l'Uaupés vit l'ancienne nation des Amazones, cette nation mystérieuse formée des débris



Il enfonce son glaive dans le sein de la reine des révoltées. — (Page 398, col. 1)

saisi d'une réclamation diplomatique celui de Paris. Conformément à ce qui avait été convenu, M. Coudreau attendait à Para que le gouverneur de la Guyane, pour le mettre à même de continuer son voyage, lui fit parvenir l'argent qui devait lui permettre de se mettre en route. Le gouverneur lui adressa en effet une traite de quatre mille francs, mais elle devait être accompagnée de l'ordre de revenir à Cayenne.

Habitant déjà depuis deux mois dans une ville où la vie coûte fort cher, assuré d'ailleurs moralement des subsides accordés pour 1884, M. Coudreau, qui ne pouvait deviner un contre-ordre, obtint d'un Français patriote établi à Para, M. Barrau, le même qui avait déjà si généreusement accueilli et aidé les explorateurs Crevaux et Widner, de se voir avancer le montant intégral des crédits prévus.

Deux jours après cet emprunt contracté arriva

de l'exode qui suivit le grand conflit tupi-carai-be.

Dans une thèse basée sur l'ethnologie, l'ethnographie, l'étude des religions, il s'applique à démontrer qu'un peu avant la conquête européenne, des femmes carai-bes, habitant au nord de l'Amazone, mariées à des guerriers Tupi qui, eux, habitaient au sud du fleuve, se considérant comme appartenant à l'aristocratie guerrière et religieuse des nations sud-américaines, chassèrent leurs maris et se déclarèrent indépendantes.

Cette querelle conjugale se compliqua d'une question de race, ou plutôt d'une question de caste. De part et d'autre on prit cause pour les femmes carai-bes ou pour les maris tupi.

Au commencement, les femmes ne conservèrent dans l'excentrique bataillon qu'un rôle souvent simplement décoratif. Cependant le bataillon des maris les attaqua et tantôt battues, tantôt victorieuses, elle s'avengèrent dans le centre, passèrent par les prairies de l'Amazone et du rio Branco, et arrivèrent dans la Uaupes où la lutte se termina par une mémorable bataille.

Les femmes furent définitivement battues par l'intervention, en faveur des hommes et des nations leurs alliées, d'un homme supérieur, à la fois général, prêtre, législateur, qui fut appelé là-bas du nom d'un monstre mystique du pays, *Jurupari*. Ce fut lui qui décida du succès de la bataille en enfonçant son glaive dans le sein nu de la reine des révoltées, qui tomba pour ne plus se relever.

Aujourd'hui on voit dans la Uaupes, chez une nation indienne (chose exceptionnelle dans l'espèce), une religion qui a ses fanatiques, et cette religion est simplement un dogme ayant pour objet de légitimer métaphysiquement l'infériorité de la femme et la nécessité de la tenir en tutelle. Cette religion est une franc-maçonnerie contre les femmes.

Cela est si vrai, que les ministres du culte de *Jurupari* sont vêtus d'un costume symbolique que les femmes ne peuvent voir sans mourir.

M. Coudreau en a vu, sous ses yeux, cinq empoisonnées parce que, par mégarde, elles avaient vu le symbole.

JULES GROS.

(A suivre)

## UN REVENANT

**U**n soir du mois de février dernier, nous étions réunis un certain nombre d'amis dans la salle de l'Institut Canadien de Québec, lorsque au moment où nous étions en frais de discuter sur la politique de certains journaux, nous fûmes interrompus par l'arrivée d'un pauvre vieillard, courbé sous le poids de l'âge et des privations, nous demandant la charité.

Nous nous empressâmes d'acquiescer à sa demande, et notre homme satisfait de l'accueil que nous lui avions fait, se disposait à partir lorsque je ne sais trop par quel hasard on me suggéra l'idée de lui demander s'il ne connaissait pas quelques histoires du bon vieux temps ?

—J'en connais beaucoup, me répondit-il, que mon père me racontait lorsque j'étais jeune, mais si vous croyez que je puisse vous intéresser, je vous en citerai une qui m'est arrivée à moi-même il y a à peine huit ans.

Nous acceptâmes cette proposition avec d'autant plus de plaisir que c'était ce que nous sollicitions. Prenant la chaise que je lui présentai, notre raconteur vint s'asseoir au milieu de nous et commença son récit en ces termes :

\*\*\*

C'était la veille de Noël 187..., je demeurais à Charlesbourg, à quelques arpents de l'église. J'étais venu à Québec, pour régler des affaires de famille, et comme je n'avais pu voir les personnes que je désirais, que très tard dans l'après-midi, il était près de huit heures lorsque je me disposai à retourner à ma demeure.

Par malheur, il faisait une tempête épouvantable, et les quelques habitants qui étaient venus à la ville pour vendre leurs produits, plièrent bagage et s'empressèrent de partir, lorsqu'ils aperçurent le mauvais temps, de sorte que je me vis obligé de faire plus d'une lieue à pieds, dans des

chemins impraticables et au milieu des ténèbres les plus profondes.

Je partis donc, et l'espoir me guidant, je fis plus de la moitié du chemin sans qu'aucun incident m'arriva.

J'espérais pouvoir atteindre ma demeure heureusement, lorsqu'à un quart de lieue de l'église environ, je fus enveloppé dans un tourbillon de neige, et j'étais pendant plus d'une demie heure ne sachant trop où j'allais.

Enfin, harrassé par une marche forcée de plus de trois heures, dans la neige jusqu'aux genoux, et ayant complètement perdu mon chemin, j'aurais très-certainement péri là, si je n'avais aperçu une maison à quelques pas de moi.

Je me dirigeai à la hâte vers cette habitation, et je frappai à la porte.

Une voix creuse, que je crus sortir d'un tombeau, me dit d'ouvrir.

Qu'elle ne fut ma stupeur, lorsqu'en entrant j'aperçus un homme, maigre et décharné, moitié vêtu, assis sur une bûche près du foyer, et qui semblait sortir d'une profonde rêverie.

En me voyant, un éclair de joie brilla dans ses yeux : —Soyez le bienvenu dans ma pauvre demeure, dit-il, je n'ai autre chose à vous offrir qu'un abri contre le mauvais temps ; puisse-t-il vous satisfaire.

Surpris de me trouver en présence d'une personne que je n'avais jamais vue, dans un lieu où je devais connaître tout le monde, je lui demandai comment il se faisait que depuis six ans que je demeurais à Charlesbourg, je ne l'avais pas rencontré ?

—En effet, me répondit-il, vous ne devez pas me connaître, puisqu'il y a dix ans que ne je compte plus parmi les vivants.

—Comment ! monsieur, vous êtes mort depuis dix ans ? dites-vous, et vous êtes ici ce soir ! vous êtes donc un revenant ?

—Oui, je suis un revenant ; si vous me voyez ici, en ce moment, ce n'est que par une permission de Dieu ; mais comme l'heure approche où je dois retourner parmi les morts et qu'il faut, qu'avant de partir je vous transmette la cause de ma présence ici, afin que mon malheur vous serve d'exemple, je vais m'empresser de vous raconter.

\*\*\*

Il y a dix ans, à pareille époque, un homme revenait de la ville, à pieds, lorsque arrivé dans les environs d'ici, il fut saisi par une violente tempête, qui le contraignit à venir me demander asile. Je refusai d'ouvrir, et comme il insistait, je menaçai de le tuer s'il ne se retirait pas.

Il partit, en effet, mais je ne pus dormir de la nuit. Il me semblait entendre les gémissements de ce malheureux qui me suppliait de le laisser entrer, et le lendemain matin, j'étais debout avant quatre heures.

Je n'osais sortir ; j'avais comme un pressentiment de ce qui devait m'arriver.

Il était sept heures du matin, lorsqu'on vint m'avertir qu'on avait trouvé un homme gelé à mort à quelques pas de ma maison et qu'on l'avait transporté au presbytère.

Il n'y avait plus à en douter ; c'était le même qui était venu frapper à ma porte, au milieu de la nuit, et auquel j'avais refusé d'ouvrir. Une action aussi lâche méritait un châtement ; il ne se fit pas attendre.

Le soir même, j'avais une violente attaque d'apoplexie, qui me conduisit au tombeau en moins de deux heures, sans avoir eu ni prêtre, ni médecin.

Depuis ce jour, Dieu a voulu que je vinsse ici tous les ans, la veille de Noël, attendre que quelqu'un, surpris par le mauvais temps, me demande un gîte pour la nuit, et ce n'est qu'aujourd'hui, que sans le savoir, vous avez été l'instrument dont la Providence s'est servie pour ma délivrance. Maintenant, ma pénitence est finie et je vais aller recevoir la récompense qui m'est destinée.

Merci, adieu ! Et il disparut.

\*\*\*

Je restai comme plongé dans une léthargie complète, je ne sais trop combien de temps, et lorsque je sortis de cette torpeur, il faisait grand jour.

Pour m'assurer que je n'avais pas été le jouet de quelque mauvais cauchemar, je cherchai dans tous les endroits de la maison, mais je ne trouvai rien, et je sortis bien persuadé que ce n'était pas une vision, mais bien une réalité dont j'avais été témoin.

MAURICE.

## PETITES ESQUISSES MONDAINES ET PSYCHOLOGIQUES

### L'ÂME DE LA MAISON

**U**n vieille dame vient de mourir, presque subitement dans son fauteuil. Le mari, les enfants, le curé, le médecin, toute la maison consternée, ne trouvèrent plus qu'une forme insensible, à jamais muette, dans celle qui leur parlait encore le matin.

L'âme de la maison s'en était allée.

—L'âme de la maison est morte ! répétait le vieux, une maigre larme suspendue à chaque paupière.

Dieu fait à certaines créatures cette grâce vraiment céleste de mener une vie inaperçue, et cependant, par leur mort obscure et silencieuse, de causer une blessure profonde et la plus amère désolation.

Cette grâce est octroyée par le ciel, surtout aux femmes, aux mères surtout, aux vieilles mères impotentes, infirmes, passant tous les jours dans la retraite d'une chambre de malade, et ne pouvant offrir qu'une douce et lente causerie dans les intervalles de la souffrance.

Dieu a voulu qu'il en fût ainsi, pour montrer que tout dans son œuvre se tient : que le plus modeste, le plus résigné est aussi utile que le plus ardent, au bien-être de la famille humaine.

Cela est vrai du petit enfant immobile, de l'aïeule cloîtrée, de tous ceux à qui, sous le toit domestique, l'autorité semble retirée, l'estime et l'initiative interdites.

Sans doute, la femme forte debout avant l'aurore, l'homme agissant, qui n'épargne ni son temps, ni sa peine afin qu'il y ait du pain au logis, doivent être bénis avant la vieille paralytique.

Un jour, pourtant, celle-ci vient à s'endormir dans son fauteuil, du sommeil dont nul de nos pareils n'est encore venu nous conter le rêve.

L'ange de la mort, lassé de confier aux échos du corridor le frôlement de son aile, a entr'ouvert la porte de la chambre..... et chacun s'est agenouillé.

Cette voix que nous avons ouïe tant d'années, répondre à nos souhaits un doux *merci*, cette voix s'est tue pour jamais, et il nous manque une harmonie.

C'est étrange comme on avait besoin d'elle, sans le savoir ! Elle pacifiait, elle consolait. Elle était fertile en histoires de jadis qui ranimaient la patience, le courage et l'espoir.

Maintenant, tout le monde dans la maison se regarde avec détresse. Le présent est une mêlée de larmes, un désert.

L'âme de la maison est morte.

LOUIS DEPRET.

**L'origine des nègres.**—Voici une curieuse légende qui a cours parmi les nègres au Brésil et est relative à leur origine : Au temps de la création d'Adam, Satan voulut de son côté créer un homme à l'aide d'une quantité convenable d'argile comme il avait vu faire au bon Dieu, et y réussit assez bien. Mais tout ce qu'il touchait devenait noir, et son homme avait naturellement cette couleur. Ce que voyant maître Satan voulait le nettoyer et alla le plonger dans le Jourdain pour le laver, mais les eaux du Jourdain se retirèrent aussitôt et la paume des mains et la plante des pieds seulement du premier nègre plongèrent dans la vase, ce qui explique leur blancheur relative. Furieux, le diable appliqua un terrible coup de poing sur le nez de sa créature qu'il aplatit. Le malheureux demanda grâce, et comme il n'était pas coupable de son propre malheur, Satan comprit qu'il avait eu tort de s'emporter contre lui et, par une sorte de caresse infernale, lui passa la main dans les cheveux, mais cette main fit aussitôt l'office de fer à friser.

COMMENT S'HABILLER

VISITE CARMENCITA

De demi-saison, en ottoman de laine.—Le devant se prolonge en pattes carrées sur les côtés; le plastron est orné ainsi que le côté, d'une frange grelots à rangs superposés; la manche visite, prise dans la couture du dos, est recouverte d'une résille chenillée et ornée d'une passementerie également chenillée, qui part de l'épaule et tourne autour de la manche. La même passementerie orne le col. (Prix du patron: 50 cents, au bureau du journal, n° 49, rue Saint-André, Montréal.)



Visite Carmencita

LA MODE PRATIQUE

NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES

*Le vêtement.* — Demi-saison, demi-mode. Peu de choses absolument nouvelles. Je signalerai les vraies innovations à mesure de leur apparition. Dans cet article et les suivants, je résumerai une donnée d'ensemble successivement de chacune des parties de la toilette féminine.—Aujourd'hui, voici la question du vêtement de dessus.

Il se portera très court, cette année, ne dépassant guère la taille.—Pour trotter, on met toujours la jaquette genre tailleur, soit à col droit, soit à col rabattu. Mais, dans ce dernier cas, on enroule autour du cou un petit foulard dont on cache les bouts, et sur lequel on boutonne correctement la jaquette.—Le jersey, de plus en plus perfectionné, affectant toutes les formes, moulant le buste bien flottant sur un gilet, sur des bouffants, garnis de cols et parements de velours, de passementerie, etc., etc... remplace très bien les confections de drap et obtient une vogue croissante.

Un petit mantelet très gracieux, avec manche dite japonaise, a aussi énormément de succès. On en fait de charmants en étoffe assortie à la robe, ou en lainages unis, rayés-limousine, et quadrillés. On doit, pour toute garniture, les doubler élégamment. On peut cependant les agrémenter de quelques boules de laine et d'un petit capuchon long et étroit.

Pour toilette, les teintes noires, en tous genres de tissus, très garnis de jais et dentelles, seront, je crois éternellement de mise. Plus que jamais des jabots énormes, des épaulettes et beaucoup de pendeloques.

Pour le voyage, toujours les longs manteaux dits ulsters ou cache-poussière. Leur cachet exige la simplicité. Quelques rangs de piqûres, un

revers de soie ou de velours, une cordelière en passementerie sérieuse ou d'étoffe terminée par des boules, nouée de côté, voilà tout.

Les jeunes femmes désirent peu se couvrir, se contenteront des pèlerines formant manches ou des mantilles genre espagnol, en réseau de chenille ou de dentelle orné de jais.

Le quadrillé, le carreau vont faire fureur cette saison — même pour les complets d'homme.

Les petites filles ont toutes des sous-ropes en madras, composées d'un corsage décolleté sans manches auquel tient un jupon tournure.

Les petits garçons se trouvent très bien d'abandonner les corsets ou les bretelles, et d'adopter un gilet de solide coutil gris, boutonné devant, auquel s'accrochent tous les vêtements inférieurs.

COUSINE JEANNE.

CHOSSES ET AUTRES

—Le gouverneur du Canada possède en Irlande 150,000 acres de terre, qui lui ont rapporté, en 1886, \$300,000.

—Le plus grand arbre de la Californie, appelé le "père de la forêt," a 450 pieds d'élévation.

—La Nouvelle-Zélande, avec une population de 600,000 habitants, a une dette d'environ \$150,000,000.

—Il y a dans l'orangerie de Versailles un oranger qui a plus de 4,000 ans. Il a été planté par Eleonore de Castille, épouse de Charles III.

—Il vient de se former, parmi les vieilles filles au cœur tendre, de Philadelphie, un cercle pour faire la couture des vieux garçons presque pour rien. Vont-ils s'attendrir enfin?

—L'Académie des sciences se propose de convoquer prochainement à Paris une conférence internationale, pour aviser aux moyens de photographier la voûte céleste simultanément, de douze stations établies sur différents points du globe.

—Le lieutenant Greeley croit dans la théorie qu'il existe une mer ouverte, d'environ 1,500 milles de diamètre, dans les environs du pôle, qui ne gèle jamais, la conjecture étant que le pôle lui-même est dans le centre d'un capuchon de glace de 1,000 à 4,000 pieds d'épaisseur.

—Un pêcheur à la ligne suit son bouchon avec la patience d'un... pêcheur. A quelques pas, un flâneur le contemple et murmure à l'oreille d'un voisin: "Y a-t-il rien de plus bête qu'un pêcheur à la ligne?" "Certainement, monsieur" riposte le pêcheur qui a l'oreille fine, il y a ceux qui le regardent."

—Quelle différence y a-t-il entre un caissier, un voleur, une femme et la politique? Ne cherchez pas plus longtemps!

Le caissier additionne.  
Le voleur soustrait.  
La femme multiplie.  
Et la politique divise.

—On dit que la somme dépensée en boisson dans le Royaume-Uni d'Angleterre et d'Irlande paierait non-seulement le loyer de toutes les maisons du royaume, depuis le palais de la reine jusqu'à la cabane du plus pauvre des

paysans, mais encore le loyer de toutes les fermes; et même après cela il resterait une balance d'un million sterling.

—Her Von Schaffie, ci-devant ministre du cabinet autrichien, s'est livré à faire des statistiques de guerre. Il dit qu'une guerre entre la France et l'Allemagne coûterait \$3,200,000,000. Si quatre pays, l'Autriche, la Russie, la France et l'Allemagne allaient en guerre, le compte des dépenses serait de \$6,000,000,000, et il pense qu'une guerre européenne amènerait une banqueroute universelle, ce qui paraît raisonnable, si on considère les chiffres susdits.

—La première messe a été célébrée en Californie, à Monterey, le 16 décembre 1601; au Canada, sur la Rivière des Prairies, le 24 juin 1615; dans le Maryland, à Saint-Clement, le 24 mars 1634; à Montréal, le 18 mai 1641; à New-York, dans l'Onondago, le 14 novembre 1655; à Michigan, dans la baie Keweenaw, le 25 juillet 1664; dans le Vermont, à Fort Anne; à l'île La Motte, le 26 juillet 1661; dans l'Illinois, à Chicago, le 15 décembre 1673; en Louisiane, à l'embouchure du Mississippi, le 3 mars 1699; dans le Mississippi, à Riloxi, le dimanche de Pâques, le 19 avril 1700; dans la Pennsylvanie, à Philadelphie, en 1708.

La Veuve et le Maître de Forges

Dans son quatrième volume la *Bibliothèque Française* publie "La Veuve," d'Octave Feuillet, et "Le Maître de Forges," la célèbre pièce de Georges Ohnet.

"La Veuve" est une des œuvres les plus admirables de Feuillet. Jamais l'éminent académicien n'a atteint une plus grande perfection de style, et jamais comme peinture de caractère, comme passion, comme drame, il n'a écrit rien de plus puissant et de plus mouvementé. "Le Maître de Forges," pièce de Georges Ohnet, est la plus grande vogue du jour. Sarah Bernhardt l'a représentée ces jours derniers à New-York avec un immense succès, et c'est, sans conteste, l'œuvre maîtresse du brillant écrivain qui a si rapidement gagné sa jeune renommée.

En somme, le présent volume est un des meilleurs, sinon le meilleur que nous a donné la *Bibliothèque Française*.

Pour obtenir cette publication, s'adresser au No 32, rue Saint-Gabriel, à Montréal, et dans tous les dépôts de journaux.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 252.—CHARADES

Plus on avance en mon Dernier  
Plus on s'attache à mon Premier,  
La frayeur fut toujours l'effet de mon Entier.

No 253.

Mon Premier fait servir,  
Mon Dernier fait plaisir  
Et mon Tout fait ouvrir.

SOLUTIONS :

No 251.—Le mot est : La mi-noir.

ONT DEVINÉ :

Joséphine, Valleyfield; A. Frière, Chambly Bassin; A. Bergeron, Etchemin; Arthur Blondin, Collège Ste-Thérèse; Jos. Donaldson, Mlle Edmee Lauzier, Octave Lortie, L. A. Kérouac, Em. St-Pierre, F. C. Poitras, L. Lemelin, Mlle Alvine Prisque, Québec; Mlle Eugénie Cinq-Mars, Raoul Vézina, Joseph Desaulniers, Mlle A. L'Archevêque, Wilhe Bisson, Joseph Roy, J. A. Bernier, Mlle Augustine LeBrun, M. P. J., Paul Barsalou, L. N. Bélanger, Montréal.

Agents demandés

450) Pépinière Fonthill (acres)  
LA PLUS GRANDE AU CANADA BUREAU CENTRAL: TORONTO, ONT.

CANADIENS COURAGEUX Agents demandés pour vendre notre stock en pépinières.

Emploi stable à salaire fixe. Les agents gagnent de \$40 à \$75 par mois et leurs dépenses. Envoyez votre portrait avec votre demande d'emploi à STONE & WELLINGTON, Montréal.  
J. W. BEALL,  
Gérant de la succursale.

A. BYARELLE,

41, Cote St-Lambert, Montréal

TOUTES SORTES DE

CHAUSSURES

Pour hommes, femmes et enfants, faites sur commande et réparées avec soin et promptitude.

INDENIABLE !



Pour se procurer ce qu'il faut pour une table et une chambre, il faut aller entièrement chez

L. DENEAU,

qui vend des porcelaines splendides et de qualité supérieure, à très grand

marché.

Les services à dîner et à souper combinés, composés de 98 à 104 morceaux, sont des modèles d'art, par leurs dessins variés et leurs différentes nuances, et ces services sont détaillés aux prix du gros, vu que M. DENEAU est le représentant dir et de nos plus grandes manufactures.

Une visite convaincra l'acheteur des avantages qu'offre cette ancienne maison.

20 23, rue Notre-Dame, Montréal

SALON DE MODES

752, RUE SAINTE-CATHERINE



Chapeau de printemps

Mlle LEBLANC, autrefois de la rue Notre-Dame, est maintenant attachée au Salon de Modes de Mlle CHAMPAGNE, 752, rue Ste-Catherine.

La renommée de Mlle Leblanc pour la coupe élégante et la confection parfaite des toilettes est assez connue pour nous dispenser de faire son éloge.

Au Salon de Modes de Mlle Champagne, on peut satisfaire les plus difficiles. On y trouve toujours les dernières nouveautés.

Une visite est sollicitée.

Mlle CHAMPAGNE

752, STE-CATHERINE

LOTÉRIE NATIONALE !

\$30,000.00

de prix seront tirés le

20 AVRIL

Prix du Billet : . . . . . \$1.00  
Pour obtenir, billets, informations etc., etc.

S'adresser au secrétaire,

S. E. LEFEBVRE,

No 19, rue St-Jacques

### GRANDE OUVERTURE!

Nous avons le plaisir d'annoncer que nous faisons cette semaine l'ouverture de toutes nos marchandises de printemps et d'été. Vu l'augmentation de notre commerce, notre importation est de beaucoup plus considérable que les années dernières. C'est surtout notre

### DEPARTEMENT D'ETOFFES A ROBES

qui est composé des étoffes les plus riches et les plus nouvelles. Toutes les nuances sont représentées ainsi que les garnitures pour appareiller chaque couleur. Nous avons aussi un grand choix de Tweeds et d'Étoffes à Pardessus pour le printemps, et un tailleur qui n'est pas surpassé pour la coupe et l'élégance.

Nous désirons faire une mention spéciale de notre Département de Modes, qui est sous la direction de modistes très habiles, et qui se feront un plaisir de laisser voir les chapeaux et les nouvelles garnitures de la saison, aux personnes qui nous honoreront d'une visite. Faisant notre commerce dans des conditions avantageuses, nous pouvons affirmer que nos prix sont les plus bas de toute la ville.

**GAGNON & TOUSIGNANT**  
COIN DES RUES ST-LAURENT ET STE-CATHERINE

**SOURD** Un très intéressant livre de 80 pages sur la surdité, bruits dans la tête, etc., comment les guérir. Envoyez franco. Adresse : Nicholson, 177, Macdougall street, New-York.

**VICTOR ROY,**

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

**HORACE PEPIN, L.D.S.**

CHIRURGIEN-DENTISTE

61, RUE ST-GABRIEL,

Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques

MONTREAL

### Chester's Cure!

Pour la Toux  
L'Asthme Rhumes  
Bronchites Enrouements Catarre  
etc, etc.

### LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la malle sur réception du prix. Adressez :

**W. E. CHESTER,**

461, rue LaSalle, Montréal

Prix : grande boîte..... \$1.00  
petite boîte..... 50

### LA SEULE PLACE

Où tout le monde veut aller maintenant, c'est chez

**M. A. RACICOT**

NO 220, RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL

Étant toujours sûr de pouvoir acheter à de ses Remèdes Sauvages Patentes, lesquels guérissent, sans crainte aucun danger, toutes les maladies indistinctement, tels que : Dyspepsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Choléra de toutes sortes guéris en moins de trois heures; Rhumatismes, Plaies, Ulcères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Démangeaisons, Râle, etc. Dites-le à tous vos parents, voisins et amis et tous seront satisfaits.

N. B.—Vous trouverez également les remèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez madame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. George St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe, P. Q., dans le bloc des Dlls Larivière.

**30 DAYS' TRIAL**

**DR. DYES' VOLTAIC BELT**

**BEFORE — AND — AFTER**

Electric Appliances are sent on 30 Days' Trial. TO MEN ONLY, YOUNG OR OLD, WHO are suffering from NERVOUS DEBILITY, LOST VITALITY, LACK OF NERVE FORCE AND VIGOR, WASTING WEAKNESSES, and all those diseases of a PERSONAL NATURE resulting from ABUSES and OTHER CAUSES. Speedy relief and complete restoration of HEALTH, VIGOR and MANHOOD GUARANTEED. The grandest discovery of the Nineteenth Century. Send at once for Illustrated Pamphlet free. Address **VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH.**



## "JOHNSTON'S FLUID BEEF."

**HENRI LARIN,**

PHOTOGRAPHE,

18 - RUE SAINT-LAURENT - 18

MONTREAL

ETABLISSEMENT 1870



Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS.  
Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.  
Moutarde Française, Glycerine, Collefortes.  
Huile d'Olive en pintes, pintes et pots.  
Huile de Foie de Morue, etc.,

**HENRI JONAS & CIE.,**

10 - RUE DE BRESOLES - 10

MONTREAL

(BATHES DES SOEURS)

### LOTERIE NATIONALE!

**\$30,000.00**

De prix seront tirés le

**20 AVRIL**

Prix du billet . . . . . \$1.00

Pour obtenir billets, informations etc, etc.

S'adresser au secrétaire,

**S. E. LEFEBVRE,**

No 19, rue St-Jacques.

### GRANDE VENTE

DE LA

Balance des Marchandises du printemps

Réduction spéciale dans les Manteaux pour Dames et Habillements pour Messieurs, spécialités de

**ARCAND FRERES**

111, RUE ST-LAURENT

### AU PUBLIC

M. GIARD a l'honneur d'annoncer à ses pratiques qu'au premier MAI prochain il déménagera au No 44, RUE BONSECOURS, dans le bloc Perreault, et qu'il sera heureux d'offrir à la pratique un lait pur, crème douce, beurre de premier choix et les fromages.

Un restaurant sera ouvert où les amis pourront se rafraîchir d'un verre de lait, de crème, vins français, etc.

**J. A. GIARD,**

36, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL

FRANK LESLIE'S ILLUSTRATED, journal illustré, publié à New-York, contient 8 pages de texte et 8 pages de gravures, Prix d'abonnement : un an, \$4; six mois, \$2. S'adresser aux Nos. 53 et 55, Park Place, New-York Etats-Unis.

### EXHIBITION 1884

MEDAILLE D'OR . . . . . MEDAILLE D'ARGENT

**T. R. BARBEAU**

## MARCHAND - TAILLEUR

1899—RUE NOTRE - DAME—1899

**TWEEDS et SERGES de la plus HAUTE NOUVEAUTE**

**TAILLEUR EN CHEF : M. ISIDORE DRAGON**

### CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

**HENRY R. GRAY,**  
Chimiste-pharmacien,  
144, rue St-Laurent.

**LESAGE & AMIOT,**

Ingenieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS,  
SOLLICITEURS DE PATENTES

**ET AGENTS D'IMMEUBLES,**

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL

**SAVONS MEDICINAUX**  
DU

### Dr V. PERRAULT

Ces savons qui guérissent toutes les Maladies de la Peau sont aujourd'hui d'un usage général; les médecins les recommandent à leurs patients, et des milliers de certificats attestent leur efficacité.

Des cas nombreux de démangeaisons, dartres, Rûle, Hémorroïdes, etc., réputés incurables, ont été radicalement guéris par l'usage de ces Savons.

### Numéros et Usage des Savons

Savon No 1—Pour démangeaisons de toutes sortes.

Savon No 2—Détersif. Est propre à nettoyer les plaies et les ulcères, et favorise la cicatrisation.

Savon No 3—Contre les lentes, poux, morpions, etc.

Savon No 4—Pour les ulcères syphilitiques, chancres, etc.

Savon No 5—Pour toutes sortes de dartres.

Savon No 6—Pour la teigne.

Savon No 7—Pour maladie de la barbe.

Savon No 8—Contre les taches de rousseur et le masque.

Savon No 9—Contre les rhumatismes.

Savon No 10—Ce savon est employé pour faire disparaître la grosse gorge.

Savon No 11—Désinfectant.

Savon No 12—Nous recommandons ce savon d'une manière toute particulière pour le rifle.

Savon No 13—Pour les crevasses.

Savon No 14—Surnommé à juste titre, savon de beauté, sert à embellir la peau et donner un beau teint à la figure.

Savon No 15—Dentifrice. Ce savon est de beaucoup supérieur à toutes les pâtes et poudres pour nettoyer les dents.

Savon No 16—Contre les moustiques, maringouins, mouches noires, etc.

Savon No 17—Contre la gale. Cette maladie essentiellement contagieuse, disparaît en quelques jours en employant le savon No 17.

Savon No 18—Pour les hémorroïdes. Ce savon a déjà produit les cures les plus admirables et cela dans les cas les plus chroniques.

Savon No 19—Pour les animaux. Contre la gale, blessures, etc.

Ces savons sont en vente chez tous les pharmaciens. Si votre marchand ou droguiste ne les tient pas veuillez en envoyer le prix (25cts) à l'adresse ci-dessous et ils vous seront expédiés franco, par la malle.

**ALFRFD LIMOGES,**

St-Eustache, P. Q.

### \$100 DE RECOMPENSE

Aux personnes qui souffrent de la Dyspepsie et de toutes les incommodités de cette terrible maladie, nous invitons ces personnes souffrantes à essayer notre célèbre Eau Saint-Léon. Nous sommes sûrs de leur procurer un prompt soulagement. Cette Eau merveilleuse est en vente dans les principales épiceries et pharmacies. En gros et en détail par E. MASSICOTTE & FRERE, seuls agents pour la compagnie, 217, rue Sanguinet, Montréal, Téléphone No 810 A.

A l'Enseigne du Gros Fanal

### HENRY SCHMITH,

168, RUE SAINT-DENIS

Confession de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

### AUX ANNONCEURS

Pour \$20, nous publierions une annonce de dix lignes dans un million de numéros des principaux journaux américains et cette publication aura lieu dans un délai de dix jours. Ce prix établit le taux à un cinquième de cent la ligne pour mille de circulation!

Cette annonce paraîtra dans un seul numéro de chaque journal et, par conséquent, passera sous les yeux de un million d'acheteurs de différents journaux; — ou cinq millions de lecteurs, s'il est vrai, comme on l'a déjà dit, que chaque journal acheté est lu par au moins cinq personnes en moyenne. Dix lignes font environ 75 mots. Adressez copie d'annonce et chèque, ou envoyez 30 cents pour un livre de 176 pages.

**GEO. P. ROWELL & CO,** 10 SPRUCE ST.,  
NEW-YORK.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-propriétaires. Bureau: rue Saint-Gabriel, No 30, Montréal.

## FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 16 avril 1887

## JEAN-JEUDI

DEUXIÈME PARTIE—(Suite)

—TIEZ-VOUS l'un de ces hommes? demanda-t-elle.

Le bandit hésita pendant le quart d'une seconde.

—Non... répondit-il enfin. L'un des hommes n'existe plus, il était mon camarade, et c'est lui qui, au moment où il mourait empoisonné par les deux complices, m'a confié le secret dont je savais déjà quelque chose.

—La femme et l'autre homme sont encore vivants? reprit la jeune fille.

—Oui.

—Que sont-ils devenus?

—Un peu de patience, donc! toute chose aura son tour! Laissez-moi raconter l'histoire à ma façon... Donc les trois complices attendaient un homme... Il arriva, portant un enfant dans ses bras...

XXVII

L'orpheline sentit un nouveau frisson passer sur sa chair.

—Un enfant!... balbutia-t-elle.

—Oui, un pauvre petit gosse qui pouvait avoir dans les dix-huit mois ou deux ans. L'homme qui faisait le guet, (pas celui qui est mort, celui que nous retrouverons), s'avança de quelques pas à la rencontre du porteur de l'enfant, et après l'échange d'une demi-douzaine de paroles le fit monter dans une voiture où il monta près de lui...

—Sur le siège se trouvait l'homme qui devait frapper, et la femme, déguisée en cocher de fiacre.

—La voiture se mit à rouler très vite du côté de Neuilly, car les chevaux marchaient un train du diable...

—Un peu avant d'arriver au pont elle s'arrêta.

—Les deux hommes de l'intérieur descendirent...

—Le troisième dégringola du siège et marcha derrière les deux autres...

—Il les suivit ainsi jusqu'au milieu du pont.

Le voleur émérite s'interrompit.

Berthe, dont les mains se crispèrent d'horreur sur les bords de la table, cessa d'être maîtresse d'elle-même.

Elle provoqua la reprise du récit de Jean-Jeudi en s'écriant :

—Et c'est au milieu du pont qu'il frappa l'enfant et l'homme?...

—L'homme seulement... répliqua le bandit. Un coup de couteau entre les deux épaules l'étendit par terre. On releva son cadavre et on le lança dans la Seine par-dessus le parapet...

—Et l'enfant?

—Le meurtrier le prit et s'enfuit.

René frémissait.

—Vous avez vu cela? demanda-t-il.

—Oui, caché derrière un arbre de l'avenue!... fit Jean-Jeudi sans réfléchir à l'absurde invraisemblance de sa réponse... Je ne suis pas méchant... J'aurais bien porté secours à l'homme assassiné,

mais il était trop tard, et d'ailleurs qu'aurais-je pu, seul contre trois?...

—Savez-vous ce qu'on a fait de l'enfant? demanda Berthe.

—Le camarade, quand je l'ai retrouvé mourant, m'a dit qu'il l'avait abandonné sous la porte d'une maison au bord de la route... soit dans l'avenue de Neuilly, soit aux Champs-Élysées... je ne me souviens plus au juste...

—Mais, reprit le mécanicien, pourquoi ces gens ont-ils voulu vous tuer, car enfin vous n'étiez pas leur complice?...

Jean-Jeudi hocha la tête et répliqua, les dents serrées :

—Ça, c'est une autre histoire que je vous dirai en son temps... un peu plus tard... Le principal c'est que je sais tout... que j'ai tout vu...

—Bref, vous connaissez les assassins?...

—Oui.

—Leurs noms?...

—Je ne suis pas encore absolument sûr de les savoir... je ne connais que les visages... et je les

—L'homme qui commandait les assassins du pont de Neuilly?

—Oui... Et, celui-là, je crois savoir son nom...

—Il s'appelle?

—Le duc Georges de la Tour-Vaudieu...

René Moulin fit un geste de stupeur.

—Le père de l'avocat Henry de la Tour-Vaudieu qui nous a défendus! s'écria-t-il. Mais c'est impossible!

—Ça en a l'air, et pourtant tout me fait supposer que je ne me trompe pas... Plume-d'Oie, l'ex-notaire, un vieux camarade qui vous imite n'importe quelle écriture comme j'avale un verre de vin, possède la copie d'une lettre écrite à l'homme assassiné, lettre lui donnant rendez-vous place de la Concorde, au Pont-Tournant, et signée : DUC S. DE LA T.-V., ce qui signifie : DUC SIGISMOND DE LA TOUR-VAUDIEU.

—Mais, répliqua le mécanicien, vous venez de parler du duc Georges.

—Oui, le propre frère de Sigismond, un débâché criblé de dettes et qui, pour hériter de la fortune de son aîné, l'avait fait tuer en duel le matin du jour où l'enfant et le vieillard devaient être assassinés au pont de Neuilly...

—Vous avez cette lettre? demanda Berthe.

—Non, mais je sais où elle est...

Et Jean-Jeudi raconta au mécanicien et à l'orpheline ce que lui avait raconté Plume-d'Oie.

—Il faut avoir la lettre... dit René. Elle nous servira de pièce de conviction, si toutefois les initiales dont elle est signée sont bien celles du duc Sigismond de la Tour-Vaudieu...

—En doutez-vous? s'écria le voleur émérite.

—N'est-ce pas clair comme de l'eau de roche?...

—Moins que vous ne croyez, car je connais de nom un personnage dont les initiales sont identiques, le duc Sosthène de la Tour-Ville-neuve...

—Ah diable!... fit Jean-Jeudi désappointé...

—Et peut-être, ajouta Berthe, trouverait-on dans l'Annuaire de la noblesse d'autres noms commençant par les mêmes lettres...

—L'annuaire de la noblesse, est-ce ce qu'on appelle l'armorial? demanda Jean-Jeudi.

—Oui, dit René.

—Eh bien! c'est dans l'Armorial que l'ex-notaire a fait des recherches et qu'il a pêché le nom de la Tour-Vaudieu...

—Peut-être s'est-il contenté du premier nom qui s'offrait à lui et s'ajustait aux initiales en question... Il me

semble impossible que le père de notre généreux défenseur soit un misérable.

—Ne vous y fiez pas... répliqua Jean-Jeudi. Le fils est un digne jeune homme, c'est certain, mais il est positif que le duc Sigismond a été tué en duel le matin de l'assassinat du pont de Neuilly.

—Qu'est-ce que cela prouve? Le hasard est peut-être l'unique cause de cette coïncidence... Le duc Sigismond était-il marié? L'enfant qu'on voulait faire disparaître lui appartenait-il?

—Je l'ignore... murmura Jean-Jeudi, s'apercevant avec un désappointement immense combien ses renseignements étaient incomplets.

—Mon avis, dit Berthe, est qu'il faut s'occuper avant tout de cette femme en qui M. Jean-Jeudi a cru reconnaître la complice...

—Elle a raison, la poulette! s'écria le vieux,



Les deux hommes déjeunerent à la hâte dans un petit restaurant de la barrière.—Page 96, col. 1

reconnais n'importe quand, car ils sont restés dans ma mémoire comme si ce que je vous racontais tout à l'heure s'était passé hier.

—Et depuis vingt ans vous cherchez?

—Sans résultat... Il y a un mois seulement le hasard m'a mis en présence d'une femme qui pourrait bien être la greline du pont de Neuilly... Néanmoins j'ai certaines raisons pour en douter...

—Quelles raisons?

—Elle est Anglaise... elle est mariée ou veuve... je puis avoir été dupe d'une ressemblance...

—Il fallait vous en assurer.

—Parbleu! c'est ce que j'aurais fait, mais j'ai été mis à l'ombre, par suite de la dénonciation de ce scélérat de Fil-en-Quatre juste le lendemain du jour où j'avais vu la femme et où j'allais probablement reconnaître son complice.

bandit. Si je ne me suis pas trompé, en tenant l'une on tiendra l'autre...

—Où demeure cette personne? demanda le mécanicien.

—Rue de Berlin, dans un petit hôtel bigrement bien meublé... à ce qu'on m'a dit, du moins...

—Comment se nomme-t-elle?

—Miss Dick Thorn...

—Dick Thorn... répéta René, se souvenant aussitôt que ce nom était celui de la voyageuse occupant avant lui la chambre où il avait trouvé le brouillon de lettre significatif, détruit depuis à la place Royale. D'où vient cette femme?

—De Londres...

—Ce doit être elle, alors...

—Tu crois?... fit vivement Jean-Jeudi.

—Oui, mais il faut en avoir la preuve... Ah! si on pouvait...

Le mécanicien s'interrompit.

—Si on pouvait... quoi donc? interrogea Berthe.

—Une idée à mûrir... Je vous en parlerai plus tard... En ce moment procurons-nous la lettre de Plume-d'Oie...

—Pour l'avoir, il ne s'agit que de retirer les malles... C'est une affaire de cinq cents francs.

—Demain nous passerons rue de la Reynie, poursuivit le mécanicien. Nous prendrons ensuite des mesures pour faire surveiller l'hôtel de miss Dick Thorn, et enfin nous irons remercier notre défenseur, M. Henry de la Tour-Vaudieu.

—A l'hôtel de la rue Saint-Dominique? s'écria Jean-Jeudi.

—Naturellement.

—Fameux moyen de nous introduire dans l'immeuble!... Comme ça nous verrons peut-être le père, et nous saurons tout de suite à quoi nous en tenir... Ah! cré coquin, si le duc Georges et le particulier du pont de Neuilly ne font qu'un, nous pourrions nous vanter d'avoir mis la main sur un joli filon d'or...

—Que nous saurons exploiter, je vous en réponds!... dit Berthe avec un accent étrange.

Jean-Jeudi sourit.

—Elle est gentille, la petite! murmura-t-il. Elle me va de plus en plus!

—Il se fait tard... reprit René. Donnons-nous rendez-vous pour demain.

—Entendu, ma vieille, mais j'ai l'intention de te demander deux petits services...

—Tout à votre disposition, camarade... De quoi s'agit-il?

—Je déménage demain matin... Je voudrais que tu me donnes un coup de main pour enlever mon baluchon et, comme les toiles se touchent, que tu me prêtés un peu de monnaie, remboursable sur l'affaire.

René tira de son portefeuille un billet de banque qu'il tendit à Jean.

—Voici cent francs, lui dit-il, souvenez-vous seulement que, pour mener à bien notre grande opération, il faut beaucoup de sang-froid, et que je ne veux plus vous voir ivre...

—Comme à la Souricière!... Sois paisible!... Rien que ma suffisance, je te le promets, et encore bien juste... l'équilibre tout le temps, foi de Jean-Jeudi!

—J'y compte...

—Et je tiendrai parole...

—C'est bien... A quelle heure le déménagement?

—A sept heures du matin...

—Où nous retrouverons-nous?

—A mon ancien domicile, rue des Vinaigriers.

—J'y serai, et aussitôt vos meubles casés nous irons rue de la Reynie...

—A demain... répondit Jean-Jeudi, en tendant les mains à Berthe et à René.

La jeune fille hésita.

Un mouvement de profond dégoût, de répulsion presque invincible, l'empêchait de toucher la main du misérable.

Un regard du mécanicien lui remit sous les yeux les nécessités de la situation.

Elle baissa la tête et se résigna.

René ouvrit la porte.

—Je vais payer en passant au comptoir, dit-il. Et il entraîna Berthe.

—Ah! murmura la jeune fille quand elle se trouva dans la rue avec son compagnon et quand l'air rafraîchi de la nuit baigna son front brûlant,

donner la main à cet homme! J'ai cru que je ne pourrais jamais...

—Je vous avais prévenue, mademoiselle. Vous avez voulu venir...

—Oui, mais je ne savais pas encore tout ce qu'il vient de nous apprendre... Ce scélérat qu'il prétend mort, le complice des assassins de Neuilly ou plutôt l'assassin, c'est lui-même, ne l'avez-vous point compris?... C'est sa main qui a frappé mon oncle Leroyer, le médecin de Brunoy!... C'est pour lui, c'est par son crime, que mon père est monté sur l'échafaud!... Tout m'est expliqué maintenant... Mon père allait à Neuilly cette nuit-là... Entendant des cris, le bruit d'une chute dans la Seine, il s'est penché sur le parapet, comme il l'a dit au tribunal, et c'est là que ses mains se sont tachées de sang... Je vous le répète, René, Jean-Jeudi est l'assassin!...

—Calmez-vous, mademoiselle, je vous en supplie... En admettant que vous ne vous trompiez pas, Jean-Jeudi peut seul reconnaître ses complices et nous les désigner... Sans lui nous n'arriverons jamais à réhabiliter la mémoire de l'innocent mort sur l'échafaud!

—C'est vrai... dit la jeune fille.

—Donc, poursuivit René, soyez maîtresse de vous-même, que Jean-Jeudi ne puisse soupçonner un seul instant la véritable raison qui nous a fait le prendre pour allié, et j'ai la ferme croyance que nous toucherons bientôt au but...

—Puisse Dieu vous entendre!...

—Il m'entendra... La justice divine marche parfois lentement mais elle marche, et tôt ou tard elle arrive!... Nous voici à votre porte... A demain, mademoiselle...

—A demain, mon ami... à demain, mon frère...

## XXVIII

Le lendemain matin à sept heures, ainsi que cela avait été convenu, René Moulin frappait à la porte de Jean-Jeudi, rue des Vinaigriers.

Les deux hommes prirent des mesures immédiates pour le déménagement, car ils avaient hâte de s'occuper d'affaires sérieuses.

On se procura une tapisserie.

Le mobilier que nous avons décrit antérieurement n'était pas lourd. Il fut vite chargé. Avant onze heures il garnissait le nouveau logement du bandit, situé comme nous le savons, cité Réberval et rue Lauzun.

Jean-Jeudi et René déjeunèrent à la hâte dans un petit restaurant de la barrière.

—Que faisons-nous maintenant? demanda le voleur.

—Nous allons rue de la Reynie.

—Tu sais qu'il faut donner cinq cents francs pour retirer les malles de Plume-d'Oie?

—J'ai l'argent dans ma poche.

—Mazette! quel capitaliste!... Tu as dû travailler pas mal pour réaliser de si belles économies! Allons donc jeter un coup d'œil sur les papiers de l'ex-notaire...

—A quel numéro allons-nous? demanda René.

—Au numéro 17.

Ils continuèrent leur chemin. Le mécanicien regardait les numéros au-dessus des portes.

Tout à coup il s'arrêta et Jean-Jeudi fit halte comme lui, en s'écriant:

—Tonnerre du diable! la maison est démolie!... Pas de chance!

René Moulin fronça les sourcils et baissa la tête.

—Encore une déception! murmura-t-il.

Jean-Jeudi allait et venait comme un ours en cage, et maugréait à demi-voix:

—Ça finit juste au numéro 13... Il y a deux maisons par terre...

—Êtes-vous sûr de ne pas vous tromper de numéro?

—J'en suis sûr! Numéro 17!... c'était inscrit là-dedans... répliqua le bandit en se touchant le front... Et ce qui est là n'en sort plus!

—Il faut se renseigner...

—Comment?

—Le propriétaire de l'immeuble exproprié est connu. On doit savoir où il demeure... Nous irons pas enfoncer sous les décombres...

—Bonne idée! Je vais aux renseignements...

Jean-Jeudi entra dans la maison qui portait le numéro 13.

Au bout de quelques minutes il reparut, la mine piteuse.

—Eh bien? lui demanda René.

—Eh bien! mon vieux, la déveine y est en plein! Si c'est comme ça que nous débutons, je ne nous vois pas sur le chemin de la réussite! Oh! mais non!

—On ignore l'adresse du propriétaire!

—Si ce n'était que ça! On aurait bientôt fait de la trouver dans les bureaux de la ville... Mais il est défunt depuis un mois, le propriétaire, et tout a été vendu chez lui avant les démolitions...

René fit un geste de colère.

—Ainsi donc il faut renoncer à cette lettre qui pourrait nous être d'un si grand secours! dit-il d'une voix sifflante, c'est jouer du malheur!

Après un instant de silence il ajouta:

—Ce Plume-d'Oie est en prison?

—Oui.

—Ne pourrait-on communiquer avec lui?

—Ça serait difficile... D'abord il faudrait savoir où on l'a envoyé travailler à la confection des chaussons de lisières... Ensuite je ne sais pas du tout si on nous donnerait la permission de le voir, n'étant pas de la famille... Et puis enfin, à quoi cela nous avancerait-il? Quoi de plus à savoir?

—Quand j'aurai besoin de son témoignage devant la justice, je saurai bien le trouver... pensa René Moulin.

Il ajouta tout haut:

—Avez-vous la certitude absolue que les initiales servant de signature à la lettre étaient bien celles que vous m'avez dites?

—DUC S. DE LA T.-V. J'en ai la certitude.

—Eh bien! allons nous assurer de quelque chose...

—De quoi?

—Vous le verrez... cherchons un cabinet de lecture...

—Nous en trouverons du côté du Palais Royal...

Les deux hommes gagnèrent le Palais-Royal en passant par les Halles et la rue Coquillière.

Chemin faisant ils étaient entrés dans deux ou trois cabinets de lecture où on avait répondu à la demande de René en lui offrant l'Almanach du commerce, qui ne faisait pas du tout son affaire.

—Je ne trouverai ça que chez les libraires... murmura le mécanicien.

Suivi de Jean-Jeudi, il s'engagea sous les arcades, pénétra dans la galerie d'Orléans et fit halte devant les vitrages des magasins de Dentu, le célèbre éditeur, un des princes de la librairie.

Derrière ces vitrages s'élevaient en bel ordre les couvertures coquette, et multicolores de volumes innombrables sur lesquels rayonnaient les plus beaux noms de la littérature contemporaine.

—Ça sera bien le diable, dit René, si nous ne trouvons pas là notre affaire!

Il franchit le seuil.

Jean-Jeudi, intimidé, l'attendit dans la galerie.

—Monsieur, demanda le mécanicien à l'un des employés, existe-t-il un volume renfermant tous les noms des familles nobles qui habitent Paris?...

—Monsieur Sauvatre, fit l'employé en s'adressant au chef d'exploitation, assis à son bureau et à demi caché par un entassement de papiers, de brochures et d'épreuves, ce volume existe-t-il?

—Il existe, répondit le chef d'exploitation, et contient par ordre alphabétique les noms des familles nobles non seulement de Paris, mais de la province... Vous en trouverez vingt exemplaires dans le magasin Z, troisième travée, troisième rayon, case 137...

—Voulez-vous me le donner?... dit René Moulin.

—Attendez cinq minutes, monsieur...

L'employé disparut dans la spirale de l'escalier conduisant au sous-sol et reparut bientôt, le volume à la main.

René paya son acquisition et sortit du magasin en emportant sous son bras un livre assez volumineux.

—Tu as ce qu'il te faut? dit Jean-Jeudi.

—Oui... gagnons la rue de Valois, entrons dans le premier café venu, et je saurai tout de suite à quoi m'en tenir.

Une fois attablé avec Jean-Jeudi, en face de deux mazagrans, le mécanicien ouvrit le volume

et chercha la liste alphabétique des noms correspondant aux initiales données.

Il en trouva trois, précédés tous les trois du titre de duc :

*Sosthène de la Tour-Villeneuve.*

*Siméon de la Terre-Vallier.*

*Severin de la Tour-Vandœuvre.*

—Vous voyez, dit-il après avoir lu ces noms à haute voix, vous voyez que les initiales ne prouvent absolument rien, et que j'avais raison de douter...

Jean-Jeudi baissa la tête.

—C'est vrai... murmura-t-il. La bouteille à l'encre!... Comment faire?

—User avant du moyen que vous alliez employer au moment de votre arrestation, voir le duc Georges de la Tour-Vaudieu et vous assurer si vous reconnaissez en lui l'homme du pont de Neuilly...

—Et, si ce n'est pas lui?...

—Nous trouverons un prétexte pour visiter successivement les autres ducs...

—C'est juste... Filons rue Saint-Dominique... Mais, j'y songe, c'est le fils que nous allons demander... Verrons-nous le père?

—Nous aurons pour nous au moins une chance puisque nous serons chez lui...

Une demi-heure plus tard René sonnait à la porte de l'hôtel.

Cette porte s'ouvrit aussitôt et les deux hommes entrèrent dans la cour.

—Que désirez-vous, messieurs? leur demanda le concierge.

—Avoir l'honneur de parler à M. de la Tour-Vaudieu.

—Auquel? Il y en a deux...

René pensa que de sa réponse pouvait dépendre le succès de la démarche.

—Mais à M. le duc... répliqua-t-il avec aplomb, en se disant que s'il était conduit en présence du sénateur, il expliquerait facilement un malentendu très admissible.

—M. le duc est absent... répondit le concierge.

—A quelle heure rentrera-t-il?

—Il ne rentrera pas... Il est en voyage depuis quelques jours et nous ignorons l'époque de son retour à Paris.

—Ah! fit René avec un désappointement immense, il est en voyage! Mais son fils?

—Ça, c'est autre chose... M. Henri est au Palais, où il plaide... Si vous avez affaire à lui, vous le trouverez ici tous les matins avant dix heures.

—Merci, monsieur... Nous reviendrons...

Et René, en proie à un découragement facile à comprendre, sortit de la cour avec Jean-Jeudi.

## XXIX

—Pas de chance, décidément! dit le mécanicien à son compagnon, lorsque la porte se fut refermée derrière eux.

—La déveine se corse, murmura Jean-Jeudi.

—Nous n'avons plus d'espoir qu'en mistress Dick Thorn, reprit René. Si nous échouons de ce côté-là, notre fortune est bien compromise...

—Il faut savoir si je me suis trompé en croyant trouver en elle la femme de Neuilly.

—Allons tout de suite en reconnaissance.

—C'est loin, et il est tard...

Un fiacre passait à vide.

René Moulin fit signe au cocher.

Les deux hommes montèrent en voiture.

—Rue de Berlin... dit Jean-Jeudi.

—Quel numéro?

—Arrêtez-vous à l'entrée de la rue, du côté de la rue Clichy...

A l'endroit indiqué le fiacre fit halte, et le voleur émérite conduisit son compagnon en face de la demeure de mistress Dick Thorn.

—C'est un hôtel particulier... murmura René.

—Il sera moins facile d'entrer là-dedans qu'aux

*Barreaux-Verts...*

—Il ne s'agit que de sonner...

—Et après?

—Nous dirons que nous voulons voir la maîtresse de la maison...

Le mécanicien sourit.

—Et vous croyez, répliqua-t-il, qu'on nous introduira tout de suite, sans nous demander nos noms et quelle affaire nous amène?...

—Tu n'hésitais pas à nous présenter rue Saint-Dominique, chez le duc de la Tour-Vaudieu qui est un plus gros personnage que mistress Dick Thorn...

—Quelle différence!... Là nous avions un prétexte... Mis en présence du père, il nous suffisait d'alléguer une erreur très vraisemblable et d'affirmer que nous venions chez le fils, lequel étant avocat reçoit tout le monde... Ici, pas la moindre explication satisfaisante à donner... D'ailleurs, si par impossible mistress Dick Thorn nous recevait, irons-nous lui dire: *Vous êtes la complice d'assassinat commis au pont Neuilly il y a vingt ans!* à quoi cela nous servira-t-il?

—Si c'est bien elle, nous verrions son trouble.

—Même si ce n'est pas elle une accusation la troublerait à coup sûr, mais innocente ou coupable elle se remettrait vite et, une fois remise, nous ferait empoigner par ses domestiques qui nous conduiraient très bien au poste... Comment nous tirerons-nous de là?

—Nous faire empoigner! s'écria Jean-Jeudi. Elle n'oserait pas, si c'est elle...

—Je l'admets, et encore une gaillarde telle que vous me l'avez décrite doit être capable de toutes les audaces... Mais si vous avez été dupe d'une ressemblance, ce qui est possible sinon probable, on nous prendra pour des voleurs qui venaient tenter un coup, et notre affaire sera bien mauvaise.

Jean-Jeudi, comprenait l'indiscutable logique des observations de René, se gratta l'oreille comme il avait l'habitude de le faire chaque fois qu'il se trouvait dans quelque grand embarras.

—Saperlipopette, tu as raison! dit-il ensuite. Comment faire?

—Voilà la question que je madresse, ou plutôt l'énigme que je me pose, et dont je ne puis découvrir le mot... Il faudrait trouver moyen de s'approcher de cette femme sans éveiller sa défiance et de lui arracher un aveu par surprise...

—Si nous nous introduisions chez elle... la nuit... par escalade?

Le mécanicien haussa les épaules.

—Le plus mauvais de tous les moyens! dit-il. Résultat problématique... Arrestation infaillible. Condamnation certaine.

—Diable! diable! murmura Jean-Jeudi. Ça ne va pas sur des roulettes.

En ce moment la porte de l'hôtel s'ouvrit pour laisser sortir un bel homme à tenue correcte, vêtu de noir, cravaté de blanc, bien ganté, le visage rasé soigneusement, sauf une paire de longs favoris touffus.

On reconnaissait du premier coup d'œil un domestique de bonne maison.

—Regarde... dit Jean à René en lui poussant le coude. Ça doit être un des valets de l'Anglaise. Si on le faisait causer?

—A quoi cela nous mènerait-il?

—A rien peut-être, peut-être à beaucoup... On ne sait pas.

—Soit... suivons-le si vous voulez, mais il me paraît difficile d'entamer la conversation...

—Bah! le hasard est si bizarre... Emboîtons... Le bel homme bien tenu se dirigeait du côté de la rue d'Amsterdam.

René Moulin et Jean-Jeudi prirent chasse en ayant soin de se maintenir à une distance de quinze pas de leur gibier.

Le mécanicien se demandait à quoi ce *filage* servirait.

L'inconnu entra dans un petit estaminet situé presque à l'angle de la rue d'Amsterdam et de la rue Berlin.

Les *fileurs* en franchirent le seuil à leur tour. L'homme aux grands favoris causait avec le patron.

—Deux absinthes... commanda René en s'asseyant en face de Jean-Jeudi à une petite table.

Le maître de l'établissement les servit, puis revint à son interlocuteur.

—Comme ça, monsieur Laurent, reprit-il, vous n'avez pas pu vous arranger avec cette dame anglaise?...

Jean et René dressèrent l'oreille.

—Non... répondit celui qu'on venait de nommer Laurent.

—Pourquoi?

—Il faut parler l'anglais presque aussi couramment que le français, et je n'en sais pas un

traître mot... Je le regrette, car la place semble bonne...

—Vous vous présentiez là comme valet de chambre!

—Non pas, mais comme maître d'hôtel... L'annonce insérée dans les *Petites-Affiches* demandait un maître d'hôtel... Je suis d'ailleurs au courant de tous les services...

—Y a-t-il beaucoup de domestiques dans la maison?

—Pas en ce moment, mais on veut augmenter le train...

—Cette dame est mariée?

C'est une veuve arrivant d'Angleterre avec sa fille qu'elle désire probablement marier à Paris... Elle doit donner prochainement une fête, et cette fête sera suivie de plusieurs autres... Cela m'allait... Je suis très mondain... C'est pour ces réceptions qu'on a besoin d'un maître d'hôtel de grand style...

En ce moment René intervint.

—Pardonnez-moi, monsieur, fit-il. C'est sans doute de mistress Dick Thorn que vous parlez?

Le domestique se retourna et répondit:

—Oui, monsieur... Vous la connaissez?

—J'ai fait des travaux de serrurerie dans son hôtel... C'est une belle femme...

—Superbe, quoiqu'elle n'ait plus vingt ans...

—Et, avec cela, très aimable...

—Je m'en suis aperçu, aussi je regrette la place.

Sans ce diable d'anglais que je ne sais pas, mistress Dick Thorn m'aurait certainement engagé séance tenante rien que sur le vu de mes papiers et des certificats tout à fait exceptionnels que j'ai là dans mon portefeuille...

Et Laurent frappait sur la poche de côté de son pardessus.

—Ces certificats auraient dû la décider, reprit René.

—Elle n'a pas même voulu y jeter un coup d'œil... Savoir l'anglais est la chose indispensable pour obtenir l'emploi en question.

Le mécanicien cessa d'interroger, paya les deux absinthes et sortit avec son compagnon.

A dix pas de l'estaminet il s'arrêta brusquement.

—Qu'est-ce qu'il y a? fit Jean-Jeudi.

—Êtes-vous adroit de vos mains? demanda René.

—Parbleu! c'est mon métier! pourquoi cette question?

—Pourriez-vous, rencontrant quelqu'un dans la rue, fouiller assez subtilement sa poche pour lui dérober son portefeuille sans qu'il s'en aperçoive?

—Un joli vol à la tire!... Rien de plus facile! C'est une de mes spécialités, et je défie le plus malin de m'en remontrer à ce sujet... Tu connais un portefeuille à soulever?

—Oui.

—Lequel?

—Celui du domestique avec qui nous venons de causer...

—Il est truffé de billets de banque?

—Il contient, ce qui vaut mieux, les papiers de ce brave garçon et ses certificats.

—Qu'en veux-tu faire?

—Je vous expliquerai cela plus tard... Pour le moment il ne s'agit pas de causer mais d'agir...

—Je ne demande pas mieux...

—Il me faut les papiers et les certificats de Laurent...

—Qu'il sorte et tu les auras...

—Soyez adroit; je vous quitte pour une course pressée...

—Où nous retrouverons-nous?

—Dans l'endroit où notre connaissance s'est faite... Ruelle des Acacias, à la *Canette d'Argent*, chez le père Loupiat.

—A quelle heure?

—Je ne sais pas au juste... le premier arrivé attendra l'autre...

—Convenu!

René Moulin descendit en courant la rue d'Amsterdam jusqu'à la station de voitures de la rue de Londres.

Il sauta dans un fiacre en disant au cocher:

—Place Royale, numéro 24, et du train... vingt

sous de pourboire!...

Jean-Jeudi était resté bouche bée, regardant le mécanicien s'éloigner.

Mentalement il se répétait :

—Qu'est-ce qu'il veut faire des paperasses du nommé Laurent?...

Tout à coup une idée lumineuse traversa son esprit. Il se frappa le front et sourit d'un air enchanté, en murmurant :

—Très malin, le camarade!! très malin! C'est une vraie veine de l'avoir pour associé...

Jean-Jeudi traversa la rue et, tout en se promenant de long en large sur le trottoir opposé, surveilla le petit estaminet.

A travers le vitrage de la devanture il voyait le beau domestique toujours debout et continuant sa conversation avec le patron.

Un quart d'heure s'écoula.

Jean-Jeudi commençait à s'impatienter, l'entretien dont il ne pouvait entendre un seul mot lui semblait ne devoir jamais finir.

Enfin Laurent donna une poignée de main au patron et se dirigea vers la porte.

### XXX

—Voici le moment de le filer, pensa Jean-Jeudi, et de guetter l'instant propice pour lui soulever le portefeuille.

Laurent sortit de l'estaminet et vint droit au voleur qui se dit :

—Trop de solitude à la clef!... Rien à faire pour l'instant.

Il se baissa comme pour attacher le cordon de son soulier et tourna le dos à Laurent qui passa près de lui sans le remarquer, en marchant très vite.

Jean-Jeudi le laissa passer, se redressa et le suivit.

Le beau domestique descendit la rue d'Amsterdam et entra dans la gare Saint-Lazare, ce qui rendit le vieux greffier fort perplexe.

—S'il monte en chemin de fer, murmura-t-il, je suis volé!... Mieux aurait valu risquer le paquet et tenter le coup tout de suite.

A son tour il pénétra dans la gare.

D'un coup d'œil il inspecta les guichets où se pressait la foule.

Il aperçut Laurent préparant sa monnaie à celui de la ligne d'Enghien et il se dit :

—Ça va bien... Le bonhomme va monter à la salle d'attente... Je m'arrangerai pour le rencontrer sur les marches...

Il gravit rapidement l'un des escaliers conduisant à la salle du premier étage.

Quand il eut atteint le palier de l'entresol où se rejoignent les montées, il s'arrêta et fit volte-face.

Bientôt il vit venir Laurent tenant en main son ticket et s'occupant à le casser en deux parties égales, car c'était un billet d'aller et de retour pour une des stations de la ligne.

Laurent montait, la tête baissée.

Jean-Jeudi descendit avec l'allure d'un homme pressé.

Deux marches à peine le séparaient du domestique, quant tout à coup il fit un faux pas, perdit l'équilibre et aurait infailliblement dégringolé du haut en bas des degrés, risquant fort de se briser les os, s'il ne s'était raccroché à Laurent qui tendit machinalement les bras en avant pour le soutenir.

—Ah! monsieur, bien des excuses... balbutia le voleur. Vous venez de me rendre un fier service... Je ne vous ai pas fait de mal au moins?...

Un coup de cloche venait de se faire entendre. Laurent était en retard.

Il répondit négativement, s'élança dans l'escalier et disparut.

Jean-Jeudi triomphant glissait entre son gilet et sa poitrine le portefeuille qu'il venait de dérober avec une adresse au-dessus de tout éloge.

Ce haut fait accompli, on pense bien qu'il ne s'attarda point dans la gare.

Pour éviter de repasser rue d'Amsterdam il fit un détour par la rue Rome, et fut bientôt à la *Canette d'Argent*, le cabaret de la rue des Aca-cias.

Les clients, à cette heure, étaient peu nombreux.

—René Moulin n'est pas encore arrivé? demanda Jean-Jeudi à Loupiat.

—Non, monsieur, répondit ce dernier. Est-ce qu'il vous a donné rendez-vous ici?...

—Oui, et je vais l'attendre...

—Je suis content de ce que vous me dites là...

Je n'ai pas vu ce brave René depuis le jour de son acquittement... J'étais à la septième chambre pour témoigner en sa faveur... Vous n'étiez pas au Palais ce jour là, vous, monsieur?

—Si, parbleu! j'y étais... mais à une autre chambre...

—Ah! poursuivit Loupiat, son avocat est un malin qui l'a bien défendu!... Il me faisait plaisir à entendre, ce jeune homme...

—Oui... oui... il parle assez proprement, mais quand la guigne s'en mêle, il ne fait pas toujours acquiescer ses clients...

—Dites donc, monsieur, reprit le patron en regardant le nouveau venu avec attention, il me semble que je connais votre binette... Je vous ai déjà vu quelque part, n'est-ce pas?

—Oui, ici, un soir où on venait de faire des arrestations... Nous avons bu une bouteille de vin blanc avec René Moulin.

—Ah! bon, je me souviens... Vous êtes employé chez un grand quincaillier...

—De la rue Saint-Antoine, c'est ça.

—Vous deviez faire un héritage...

—Positivement.

—Eh bien! le magot est-il venu?...

—Pas encore, je l'attends toujours, mais je suis bien tranquille, il viendra un jour ou l'autre.

Quelques clients entrèrent et Loupiat, obligé de s'occuper d'eux, quitta Jean-Jeudi fort ennuyé de ne pas voir arriver René Moulin.

Il tua le temps de son mieux en vidant des bocks, en fumant des pipes, et en lisant la *Gazette des tribunaux* pour y chercher quelque truc inédit.

Toutes les cinq minutes il levait la tête et tournait les yeux vers la porte.

Deux heures s'écoulèrent.

La porte s'ouvrit, pour la vingtième fois peut-être, et Jean-Jeudi fit un geste de désappointement.

Le personnage qui venait de franchir le seuil du cabaret de Loupiat devait paraître et paraissait en effet fort dépaycé dans un pareil lieu.

Ce personnage portait un costume de cérémonie absolument correct et tout battant neuf: habit noir parfaitement coupé; gilet noir découvrant le plastron d'une chemise éblouissante; cravate blanche dont le nœud élégant décelait la main d'un maître; pantalon noir retombant sur les bottines vernies.

Le monsieur si bien vêtu était coiffé d'un chapeau de soie à haute forme; de long favoris à l'anglaise encadraient son visage soigneusement rasé. Il tenait sur son bras gauche un léger pardessus.

Il s'approcha de Jean-Jeudi qui le voyait avec surprise se diriger de son côté, et il s'assit auprès de lui en souriant.

Le vieux bandit ne put retenir une exclamation.

—Toi, ma vieille! balbutia-t-il ensuite. Je me demande si je rêve...

—Il paraît que je suis méconnaissable? fit René Moulin, car en effet c'était bien lui.

—Si méconnaissable que moi, un malin, j'aurais passé dix fois de suite à côté de toi sans te reconnaître... Tu as l'air d'un marié...

—Ou d'un maître d'hôtel...

—D'un maître d'hôtel de la haute, tu peux t'en flatter! Le nommé Laurent n'était que de la Saint-Jean auprès de toi!

—C'est ce qu'il faut... Avez-vous le portefeuille?

—Naturellement, puisque tu m'avais dit qu'il fallait l'avoir...

—Savez-vous ce qu'il renferme?

—Je ne l'ai pas ouvert... Le voici... Regarde un peu ce qu'il a dans le ventre...

Le mécanicien procéda immédiatement à l'examen.

Le portefeuille contenait divers papiers, un acte de naissance, un certificat de libération du service militaire, et les attestations élogieuses délivrées à Laurent dans plusieurs grandes maisons où on n'avait eu qu'à se louer de ses services sous tous les rapports.

—Avec ceci, murmura René Moulin, je puis me présenter hardiment chez mistress Dick Thorn.

—J'avais compris ton plan... dit Jean-Jeudi.

—Et vous le trouvez bon?

—C'est-à-dire qu'il me paraît épatant, ma vieille, absolument épatant!

—Une fois admis chez l'Anglaise, je suis au cœur de la place, reprit René, et nous ne tarderons guère à savoir à quoi nous en tenir sur les choses qui nous intéressent.

—Mais le service, t'en tireras-tu?...

—Parbleu! Avec un peu d'intelligence on se tire de tout et, si je suis chargé des apprêts de la fête que doit donner mistress Dick Thorn, vous m'en direz des nouvelles.

—Moi! s'écria Jean-Jeudi.

—Sans doute...

—Tu vas donc me faire engager comme valet de supplément?... Je ne saurai jamais porter la livrée d'une manière un peu flatteuse... Je n'ai pas le physique... Je suis trop maigre... J'ai l'air mal nourri... Je ne ferais point honneur à une maison.

—Soyez paisible... Si tout marche comme je l'espère, je vous ménage une entrée à sensation...

—Ah! bah!!

—Mais ne vendons pas la peau de l'ours avant de l'avoir tué!... Nous causerons de cela quand je serai le maître d'hôtel et l'intendant de mistress Dick Thorn...

René fouillait de nouveau le portefeuille.

—Qu'est-ce que tu cherches? lui demanda Jean-Jeudi.

—L'adresse de Laurent... La voilà... Cette lettre lui était adressée à Vincennes...

—A quoi ça peut-il te servir, son adresse?

—A lui écrire...

—Qu'est-ce que tu veux lui dire?

—Je veux lui renvoyer ça... répliqua René en tirant de l'une des poches du portefeuille un billet de banque.

—Cent francs! dit le voleur dont les yeux étincelaient de cupidité. Renvoyer cent francs! C'est ça une bêtise!... Gardons-les et part à deux.

René Moulin haussa les épaules.

—Tête sans cervelle! répondit-il. Ne comprenez-vous pas que Laurent ferait insérer dès demain dans les journaux une note pour réclamer un portefeuille contenant cent francs et des papiers... Je serais immédiatement accusé d'avoir volé ce portefeuille puisque je me servirai de son contenu... Faut être plus malin que ça! Je vais renvoyer le billet de banque à Laurent, en lui disant dans la lettre qu'il trouvera ses papiers chez le patron de l'estaminet où nous l'avons vu.

—Ils y seront donc?

—Sans doute, puisque je les y porterai moi-même... après en avoir fait usage, bien entendu...

Jean-Jeudi ébaucha un geste d'admiration, frappa sur l'épaule de René Moulin et s'écria :

—Mais, nom d'un petit bonhomme, mon vieux, tu es rusé comme un vrai singe! Qu'est-ce qui aurait cru ça de toi?

—Ceci n'est rien... Je vous en ferai voir bien d'autre... Je vais dire bonjour à Loupiat, deux mots seulement, et nous filons...

René se contenta en effet de serrer la main au patron de la *Canette d'Argent*, lui expliqua son costume en affirmant qu'il était de noce, et sortit avec Jean-Jeudi.

—Où vas-tu maintenant? lui demanda ce dernier.

—Vous ne devinez pas?

—Rue de Berlin, peut-être?...

—Tout juste. Je parle anglais comme un Anglais, mon bonhomme, et je vais offrir mes services à Mme veuve Dick Thorn.

Dix minutes après René Moulin, laissant Jean-Jeudi dans la rue, sonnait résolument à la porte de l'hôtel de l'ex-Claudia Varni.

### XXXI

Nos lecteurs ont vu le policier Théfer, agissant pour le compte de Georges de la Tour-Vaudieu, conduire et faire écrouer Esther à l'asile des aliénés de Charenton.

Ils se rappellent sans doute cette réponse du directeur de l'établissement au médecin de service qui lui demandait dans quelle division il fallait placer la folle :

—Aux isolées, dans le service du docteur Lorient, notre nouvel adjoint.

(A suivre)